



20 mars 2020

Covid 19 - Fiches conseils détresse respiratoire et dyspnée

Dans le contexte dramatique d'épidémie de COVID-19 à laquelle notre pays est confronté, il est primordial d'anticiper la prise en charge optimale de nos patients.

L'accès aux services de réanimation est déjà limité dans plusieurs régions. Les équipes de ces territoires nous disent être régulièrement confrontées à des fins de vie difficiles, notamment dans les EHPAD et à domicile pour des patients âgés et dépendants qui n'ont pas pu être hospitalisés.

Dans les régions où le système de santé n'est pas débordé et où les patients qui le nécessitent peuvent encore être hospitalisés, traités et surveillés de façon habituelle, nous conseillons aux équipes soignantes de se référer [au protocole officiel de la Haute Autorité de Santé pour les pratiques sédatives](#).

Dans les régions déjà concernées par une saturation des services hospitaliers et dans celles qui risquent malheureusement de l'être dans les jours à venir, la SFAP met à disposition de toutes les équipes soignantes les documents ci-joints dans le but d'assurer aux patients les plus sévèrement atteints un apaisement de leurs souffrances en cas de dyspnée ou de détresse respiratoire.

FICHE CONSEIL-URGENCE SANITAIRE PATIENTS COVID+ :

- [CONSIGNES Dyspnee et detresses respiratoires COVID](#)
- [Fiche conseil Prise en charge palliative detresse respiratoire terminale COVID](#)
- [Fiche conseil Prise en charge palliative dyspnee COVID](#)

Sur tout le territoire français, nous conseillons aux équipes soignantes d'anticiper la disponibilité des médicaments concernés.

La SFAP reste à votre écoute et va poursuivre ses efforts pour vous accompagner le mieux possible durant cette crise sanitaire.

Dr Olivier Mermet, Président
Dr Claire Fourcade, Vice-Présidente